



Communiqué de presse du MAP - 30 janvier 2024



# AVEC les paysan·nes, CONTRE les accords de libre-échange !!

Appel à l'action : 1 Feb @ 11:00 – Place de Luxembourg (Bruxelles)

*Le Mouvement d'Action Paysanne partage la détresse et la colère des agriculteurs et agricultrices qui éclatent aux 4 coins de l'Europe.*

*Avec la Coordination Européenne Via Campesina, la FUGEA, FIAN et le ReSAP, nous appelons à une mobilisation massive ce jeudi 1er février 2024 à Bruxelles, Place du Luxembourg, à 11h, en parallèle de la réunion du Conseil de l'Union Européenne.*

**Les fermes à taille humaine sont en voie d'extinction**, en Belgique comme partout ailleurs en Europe. Malgré un travail acharné, agriculteur·trices et paysan·nes ont des revenus si faibles que beaucoup sont contraint.e.s d'arrêter leurs activités, la détresse au cœur et aux tripes. Les fermes disparaissent, écrasées par un agro-business destructeur et axé sur l'import-export international. Les jeunes ne sont pas soutenu·es pour les reprendre et s'installer.

**Le constat est le même pour celles et ceux qui, comme les membres du MAP, mettent tous leurs efforts dans une agriculture locale, à taille humaine et respectueuse du vivant.** Pourtant cette agriculture est la clé de notre futur, pour manger demain et être résilients face aux crises en cours et à venir : climat, biodiversité, énergie... et alimentation !

**Les politiques néolibérales sont les principales responsables de la détresse des agriculteur·rice·s** : accords de libre-échange (ALE), déréglementation des marchés, subventions de la PAC inéquitables, surcharge administrative, fausses solutions (numérisation excessive, OGM, carbon farming, absence de vision globale pour une transition vers des modèles agricoles et alimentaires durables...).

**Il est plus qu'urgent d'enfin soutenir vraiment et massivement les agriculteur·trices et paysan·nes pour qu'ils puissent vivre dignement de leur travail et mener la transition agroécologique dont nous avons toutes et tous besoin !**

NOUS DEMANDONS À TOUS LES NIVEAUX DE POUVOIR DE CHANGER DE PARADIGME :

- **Arrêtez les négociations et suspendez les accords de libre-échange liés à l'agriculture** ! Les négociations avec le MERCOSUR doivent cesser. L'accord UE-Nouvelle-Zélande ne doit pas être ratifié. Les négociations avec le Chili, le Kenya, le Mexique, l'Inde et l'Australie doivent cesser. Le CETA, qui a été mis en œuvre sans jamais avoir été ratifié par tous les États membres, doit être abrogé.
- **Agissez pour garantir des prix justes pour les productions agricoles** ! Les prix agricoles doivent être fixés à un niveau supérieur aux coûts de production, temps de travail compris. L'UE doit rétablir des prix d'intervention et des prix minimums pour tous les

produits. La directive sur les pratiques commerciales déloyales (PCD) doit être renforcée. Des outils de régulation du marché doivent être adoptés pour stabiliser les prix et empêcher la spéculation et les marges excessives de certains acteurs de l'agro-industrie et de la grande distribution.

- **Augmentez le budget de la PAC et répartissez-le plus équitablement, sur base de la main-d'œuvre et pas des surfaces, et pour réaliser enfin ! une véritable transition vers l'agroécologie paysanne et les pratiques durables !** Le budget actuel de la PAC est insuffisant, soutient beaucoup trop peu les petit.e.s et moyen.ne.s agriculteur.rice.s qui pratiquent une agriculture socialement et écologiquement durable, ou la transition agroécologique. 20 % des plus grand.e.s agriculteur.rice.s européen.ne.s, qui souvent ne travaillent même pas sur leur exploitation, reçoivent 80 % des aides publiques, alors que la plupart des agriculteur.rice.s des petites et moyennes fermes ne reçoivent rien ou presque. Nous voulons des subventions par travailleur.euse actif.ve, pas par hectare.
- **Réduisez la charge administrative, mais pas le respect de l'environnement !** Nous sommes paysan.ne.s, pas bureaucrates. Nous avons besoin que les démarches administratives soient simples et qu'il y ait des personnes pour nous aider dans les démarches. Les règles de l'AFSCA, entre autres, doivent être adaptées aux réalités des petites fermes. Il est par contre nécessaire de poursuivre et augmenter les mesures environnementales, mais en soutenant, entre autres financièrement, celles et ceux qui les mettent en oeuvre.
- **Mettez en œuvre, d'urgence, la Déclaration des Nations-unies sur les droits des paysan.nes**, adoptée en 2018. Cette Déclaration consacre le droit des paysan.nes – à un travail décent et à des conditions de travail dignes (art.13), à un salaire équitable et à une vie décente (art.16), le droit à la terre et aux ressources naturelles (art.17), le droit à la sécurité sociale (art.22), etc. Elle définit aussi les obligations des États pour mettre ces droits en œuvre. La Déclaration contient également des dispositions pour accélérer une transition vers des modes de production durables, notamment agroécologiques et biologiques. Cela nécessite des politiques publiques fortes de soutien à cette transition. Les agriculteur.rices ne peuvent pas assumer seul.e.s les conséquences de près d'un demi-siècle de révolution verte et de libéralisation de l'agriculture!

**Pas de nourriture sans Paysan.ne.s, ni sans agriculture paysanne agroécologique !**

#### Contacts :

- Catherine Tellier, Administratrice MAP : 0470 31 62 76
- Louis Larock, Co-Président MAP : 0471 80 19 42

**Mouvement d'Action Paysanne, les Hayettes, 126, 6920 Wellin**